



Réseau des CST / F3SCT locaux

Réunion bilan
5 novembre 2024



Programme

Rappel sur le
réseau et les outils
existants

Bilan des
formations par le
CNFPT

Retour
d'expérience



Le réseau des CST/FS locaux

Réseau des CST locaux

Objectifs:

- ✓ Apporter un appui aux collectivités pour la mise en place et le fonctionnement des CST-FS;
- ✓ Promouvoir la concertation sur les politiques et les démarches de prévention locales.

Intérêts:

- Accompagnement, information et partage des expériences au niveau départemental;
- Méthodologie: règlement intérieur, visite de sites, analyse d'accident...;
- Thèmes de risques / approches métier;
- Réussites / points de vigilance...

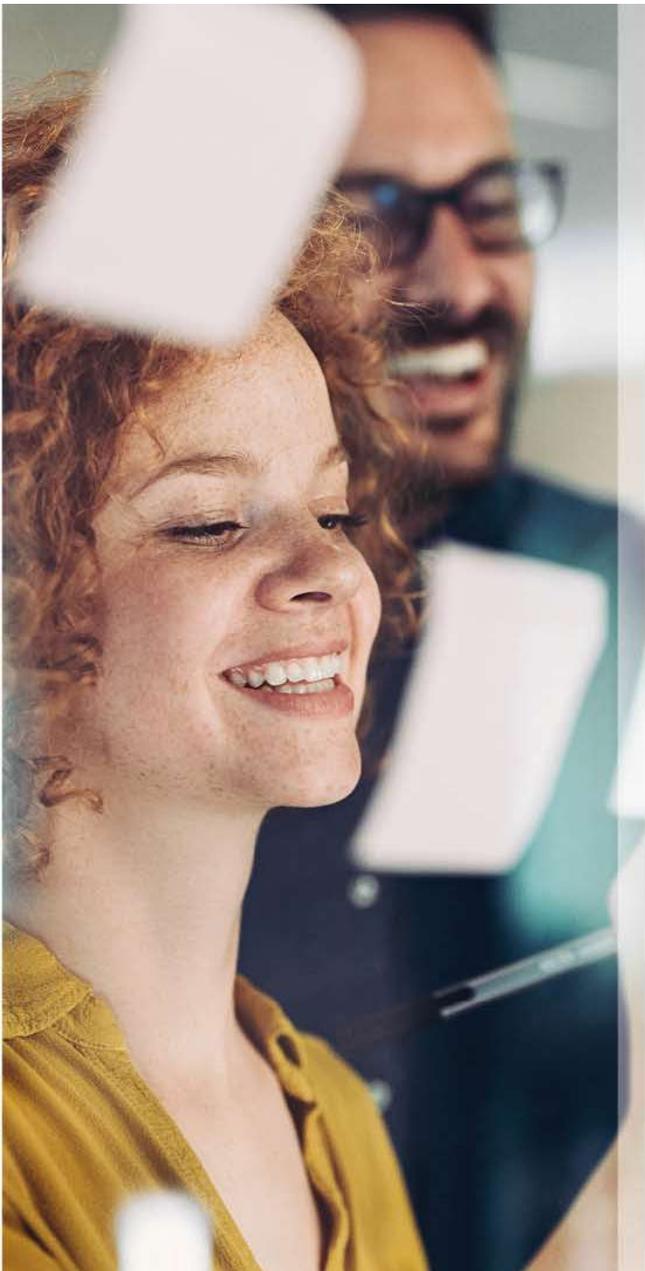
Actions réalisées

- Mise à disposition d'un modèle de règlement intérieur
- Information des secrétaires administratifs (janvier 2023).
- Sensibilisation des représentants des collectivités au rôle, fonctionnement et missions du CST/FS (mars à mai 2024: participation de 53 représentants de collectivités – 5 réunions).
- Aide à l'installation des instances
- Réalisation d'une [FAQ](#) (Foire aux Questions Réseau départemental des CST et Formations spécialisées)
- Animation de groupes de travail :
 - [Création et diffusion de mallettes à outils](#):
 - [enquête accident](#),
 - [visite de service](#),
 - exploitation du [bilan annuel santé sécurité et programme annuel de prévention](#),
 - [lettre de mission du secrétaire du comité](#).
- Réunions en assemblée: partage d'expérience sur le fonctionnement, sur les missions de terrain, infos thématiques...



Bilan des formations par le CNFPT:

- Céline GRUER
- Séverine LETACONNOUX

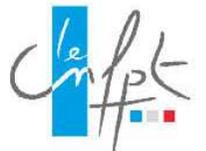


La Formation des membres des CST

**Bilan des sessions de formation
réalisées**

sur 2023 – 2024 en Côtes d'Armor

Novembre 2024



Le format de la formation

- Pour les membres des CST et des formations spécialisées
- 5 jours de formation obligatoires
- 2 déclinaisons CNFPT :
 - Formation de 3 jours
 - Formation de 5 jours
- 2 organisations :
 - En intra
 - En union
- Formation faisant l'objet d'une participation financière

	INTRA	UNION
Format 5 jours	3 000 euros groupe	300 euros stagiaires

Le recensement des besoins

- **Webinaire de 30 min à l'attention des collectivités**

- **Padlet de présentation**



- **Prise en compte des demandes au fil de l'eau**



Les formateurs

- **2 formateurs CNFPT en régie :**
 - Joffrey DEROBERT
 - Thierry PUIILLANDRE

- **1 formateur dans le cadre du partenariat CNFPT/CDG22**
 - Jean- François TEXIER



Le programme de la formation

- **1ère partie – 3 jours – Enjeux du CST et de la Formation Spécialisée sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail**
 - **Cadre général de la Santé et Sécurité au Travail**
 - Enjeux de la prévention, définitions/Cadre réglementaire/ Acteurs de la prévention.
 - **Rôle, les missions et le fonctionnement**
 - Périmètre d'action / Postures des membres / Fonctionnement de l'instance.
 - **Méthodes et outils de la prévention des risques professionnels**
 - Documents, vérifications, formations obligatoires/ Etude de risques/ Les formations obligatoires/ Harcèlement / Droit de retrait

- **2ème partie – 2 jours - Développement de l'opérationnalité**
 - **Visite locaux** : de la préparation au rapport.
 - **Posture et communication** : La posture en réunion, les interventions
 - **Condition de réussite de l'instance**

Les sessions 2023 – 2024

- 39 sessions réalisées entre mai 2023 et novembre 2024
- 28 sessions en INTRA et 11 sessions en UNION
- 32 Sessions de 5 jours dont 23 sessions en INTRA
- 7 Sessions de 3 jours dont 6 sessions en INTRA

- 3 sessions de rattrapage
 - 2 sessions de rattrapage de 5 jours
 - 1 session de rattrapage de 3 jours

- + de 460 agents formés



Binicétables
Saintcastlegildo CCKB Trégueux
Lamballe SBAA EHPAD
Smitredvalorys LTC Mené
Briec Plérin Cd
Dinanagglo Bégard Rostrenen
GPA Lannion
Pléneufvalandré
Trébeurden Beaussais
Cstdépartemental
Saintquayportrieux



le
cpt

Bilan de satisfaction

- **Bilan stagiaires via Applicréa**
 - Moyenne satisfaction par groupe entre 8 et 9,5
- **Bilan Formateurs**
 - Satisfaction générale
 - Bonne participation et implication générale des stagiaires
 - Bon accueil dans les structures



A votre écoute !





Retours d'expériences

CST du Mené

- Marie LE GAL: Responsable pôle services à la population et référente santé et sécurité au travail
- Mathilde BLOT : responsable ressources humaines et secrétaire administrative

La prévention à la Mairie Le Mené

Réunion 5 novembre 2024 au CDG



La santé sécurité au travail, c'est l'affaire de tous

Sommaire

1/ La présentation de la Mairie Le Mené et de son CST

2/ L'organisation de la prévention

3/ Les réussites et perspectives 2025

1/ La présentation de la Mairie Le Mené

La Commune Le Mené située en Centre Bretagne (6527 habitants) est une commune nouvelle créée le 1^{er} janvier 2016.

La Mairie Le Mené comprend :

- 120 agents (dont environ 40 contractuels),
- 35 élus,
- 3 assistantes de prévention dont une coordinatrice de prévention.

Le CST

- Le CST est perçu comme un lieu de dialogue social, la Mairie organise 3 réunions par an
- **Un point prévention est prévu à chaque séance** (pas de formation spécialisée)
- 5 représentants du personnel (2 syndicats)
- **Tous les ans** sont présentés :
 - 1/ bilan et programme de prévention
 - 2/ évolution de la sinistralité (rapport SOFAXIS et RSU)
 - 3/ visites sur sites : organisation de 2/3 visites par an

2/ L'organisation de la prévention

L'après covid, le renouvellement du conseil municipal et la création de deux CST distincts (CCAS/Mairie) ont conduit la Mairie Le Mené à se **réinterroger** sur ses pratiques en matière de prévention.

Ainsi, depuis 2022, la Mairie a souhaité relancer des actions de prévention au sein de la collectivité :

- *afin de veiller à la **sécurité** et à la protection de la **santé** des agents placés sous son autorité,
- *et ainsi **réduire la sinistralité** pour limiter l'augmentation des taux d'assurance statutaire qui ne cessent de croître.

Quelques actions engagées par la Mairie

1 - La redéfinition des attendus et du rôle des **trois assistantes de prévention**. Toutes sont référentes d'un ou plusieurs services et l'une d'elles a été nommée coordinatrice.

- * Élaboration d'une **lettre de cadrage** de leur mission et détermination de leur temps de travail : 1,5 jour/mois pour les assistantes de prévention, 4 jours pour la coordinatrice. Des points d'étape du travail mené sont effectués régulièrement : difficultés rencontrées, programmation des tâches nouvelles.

- * Actualisation d'une **fiche de suivi du travail de prévention** à chaque rencontre.

- * Réalisation des **obligations annuelles** de formation auprès du CNFPT. En 2024, les assistantes de prévention ont participé aux formations proposées par le CDG, à savoir :

- *l'actualisation du document unique

- *les enquêtes accidents.

2 – L'élaboration d'un **livret accueil santé sécurité, des registres** (accidents bénins, santé sécurité), des procédures d'urgence, de la charte de travail (restauration scolaire) et la généralisation des trousseaux de secours.

3 - la communication : présentation des nouveaux objectifs et outils de prévention lors de réunions de services afin que chacun dispose du même niveau d'information et avant distribution du livret d'accueil santé sécurité aux agents.

4 - des échanges réguliers avec l'**ACFI**, intervenue sur les services voirie, espaces verts pour lesquels les risques ont été jugés majeurs par la collectivité. Suite au rapport détaillé de l'ACFI, des mesures correctives suggérées sont apportées en tenant compte toutefois des possibilités techniques et financières.

5 - reprise des **entretiens infirmiers réguliers** pour tous les agents avec éventuellement des visites sur site de l'infirmière (étude menée sur le pôle propreté en 2023). Intervention également ponctuelle à la demande des agents ou de la collectivité sur des points spécifiques (aménagement bureau, temps de travail...)

6 - Mise en place d'un **plan de formation pluriannuel** – actualisé chaque année en CST dont la priorité est donnée aux formations obligatoires et aux formations liées à la santé et sécurité des agents (gestes qui sauvent, SST, manipulation extincteurs = tous les agents de la collectivité sont formés).

7 - Acquisition de **matériels adaptés** (ex : un polybenne pour les espaces verts, matériel ergonomique pour le pôle propreté).

8 - Mise à jour en cours du **document unique**.

3/ Les réussites

Procédures et documents :

Mis en place sur les lieux de travail :

*registre accidents bénins, registre santé sécurité

*procédures : danger grave et imminent, accident de travail et conduite à tenir en cas de 1^{ers} secours, conduite à tenir en cas d'incendie/évacuation.

Distribués aux agents : règlement intérieur, livret accueil santé sécurité, règlement de formation.

Suivi par le service RH : registre accident de travail/service, registre danger grave et imminent.

Les perspectives 2025

- **Poursuivre le travail engagé** : sensibiliser les agents sur les risques auxquels ils sont confrontés et sur leur rôle essentiel en matière de prévention (élaboration de fiches métiers)
- Étude en cours avec le CDG22 pour une meilleure appréhension des **risques psychosociaux** afin de faciliter l'identification des signes avant-coureurs et les moyens d'actions en tant qu'employeur.
 - Une 1^{ère} formation est programmée le 12 novembre avec les responsables de service.
 - Une présentation est envisagée en CST par suite.

- **Une réflexion est en cours** sur le rôle des assistantes de prévention au sein de la Mairie

Suite à la mutation d'une des assistantes de prévention, faut-il :

- lancer un appel à candidature en interne ? (difficultés : nécessite du temps, une bonne connaissance des technicités, réglementation et particularités des services, et une bonne maîtrise de l'outil informatique)
- ou mutualiser cette mission avec d'autres collectivités ?

Avez-vous des questions?

F3SCT de DINAN

- Bénédicte MEYER : Coordinatrice cellule formation prévention – Coordinatrice du réseau assistants de prévention
- Charlotte SIGONNEAU: Secrétaire du comité
- Sylvie PONCEL: représentante du personnel titulaire

Avez-vous des questions?



Recueil des attentes des acteurs

Vos attentes

Sensibilisation : des élus, des membres de l'instance?

Les thématiques

- ✓ Les risques psychosociaux
- ✓ Les addictions
- ✓ L'accueil et l'accompagnement des apprentis mineurs
- ✓ Le rôle de l'instance sur l'accueil d'entreprises extérieures
- ✓ La démarche de prévention
- ✓ ...

Groupe de travail :

- ✓ Enquête accident
- ✓ Visite des services

Merci de compléter le questionnaire en flashant le QR code



Merci d'avoir suivi
cette séance

prevention@cdg22.fr



2024

Centre de gestion | 1, rue Pierre et Marie Curie | Eleusis 2 | BP 417 | 22194 Plérin Cedex | 02 96 58 64 00 | www.cdg22.fr